

Procès-verbal

De la rencontre du conseil d'établissement de l'école de l'Amitié
Mardi 21 octobre 18h30

Membre/ fonction	Fonctions	Présences	Absences
Éric Blanchette	<i>Membre parent</i>	X	
Sabrina Desroches	<i>Membre parent</i>	X	
Karine Girard	<i>Membre parent</i>	X	
Émilie Lépine	<i>Membre parent</i>	X	
1-Noémie Bélisle-Robert	<i>Membre parent substitut</i>		
2- Stéphanie Larocque	<i>Membre parent substitut</i>		
3- Amélie Tremblay	<i>Membre parent substitut</i>	X	
Mélanie Charlebois-Morin	<i>Représentante de la communauté</i>	X	
Michèle Deblois	<i>Représentante des enseignants</i>	X	
Justine Desroches	<i>Représentante des enseignants</i>		X
Nicole Martin	<i>Représentante des enseignants</i>	X	
Sandrine Lepage	<i>Substitut des enseignants</i>		
Marie-Pier Gauvreau	<i>Substitut des enseignants</i>		
Elisabeth Francoeur	<i>Substitut des enseignants</i>	X	
Pascale Danis	<i>Direction</i>	X	

1. Ouverture, présence et quorum

La séance du conseil d'établissement débute après l'assemblée générale de parents à 18h30.
Le quorum est respecté.

2. Parole au public

--

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président, M. Éric Blanchette fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par _M. Éric Blanchette d'ADOPTER la proposition d'ordre du jour tel que présenté.

Adopté
CÉ-DLA-2526/013

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre de septembre 2025

Le président, M. Éric Blanchette, présente sommairement le procès-verbal, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable.

Il est proposé par Mme Sabrina Desroches d'ADOPTER le procès-verbal de la séance de septembre 2025, tel que rédigé.

Adopté
CÉ-DLA-2526/014

Consultations

5. Consultation du cadre d'organisation scolaire 2025-2028

La direction de l'école, Mme Pascale Danis, présente la consultation du cadre d'organisation scolaire et répond aux questions des membres. Les réponses de la consultation sont envoyées au CSSMI séance tenante.

6. Consultation politique sur l'admission, l'inscription et la répartition des élèves dans les établissements

La direction de l'école, Mme Pascale Danis, présente la consultation de la politique sur l'admission, l'inscription et la répartition des élèves dans les établissements et répond aux questions des membres. Les réponses de la consultation sont envoyées au CSSMI séance tenante.

Points à traiter

7. Plan de lutte à la violence et à l'intimidation

La direction de l'école, Mme Pascale Danis, présente l'évaluation du plan de lutte de 2024-2025.

Il est proposé par Mme Mélanie Charlebois-Morin d'APPROUVER l'évaluation du plan de lutte à l'intimidation 2024-2025 et de le diffuser aux parents.

Approuvé
CÉ-DLA-2526/015

La direction de l'école, Mme Pascale Danis, présente le plan de lutte à la violence et à l'intimidation 2025-2026 et le résumé qui sera présenté aux parents.

Il est proposé par Mme Michèle Deblois d'APPROUVER le plan de lutte 2025-2026 et de le diffuser aux parents.

Approuvé
CÉ-DLA-2526/016

8. Modification au code de vie 2025-2026

La direction de l'école, Mme Pascale Danis, présente les modifications au code de vie afin de respecter la nouvelle loi en vigueur et à venir.

Il est proposé par Mme Sandrine Desroches d'APPROUVER les modifications au code de vie et de le diffuser aux parents.

Approuvé
CÉ-DLA-2526/017

9. Suivis des fonds spéciaux

La direction de l'école, Mme Pascale Danis, fait une brève présentation du bilan des fonds spéciaux pour l'année 2024-2025.

9.1 Demande pour gâteries de l'année

La direction de l'école, Mme Pascale Danis, demande aux membres s'ils acceptent de donner un montant pour les gâteries des élèves pour la prochaine année (exemples possibles : bonbons d'Halloween, chocolat de Pâques, chocolat chaud lors du carnaval, etc.)

Il est proposé par Mme Nicole Martin d'offrir 500\$ pour l'achat de pâtisseries pour les élèves et de revenir au CÉ s'il y a d'autres besoins en cours d'année.

Approuvé
CÉ-DLA-2526/018

9.2 Demande pour sorties/activités par élève

La direction de l'école, Mme Pascale Danis, demande aux membres s'ils acceptent de donner un montant d'argent par élève pour diminuer les coûts des sorties et des activités tout au long de l'année étant une école en milieu défavorisé.

Il est proposé par Mme Sabrina Desroches d'APPROUVER un montant de 30\$ par élèves pour les sorties et activités pour l'année 2025-2026

Approuvé
CÉ-DLA-2526/019

10. Sorties et activités éducatives

La direction de l'école, Mme Pascale Danis, présente aux membres les demandes de sorties pour les élèves de 5^e et 6^e année.

Il est proposé par M. Éric Blanchette d'APPROUVER les activités et les sorties pour les élèves de 5^e et 6^e année.

Approuvé
CÉ-DLA-2526/020

11. COSP

La direction de l'école, Mme Pascale Danis, présente la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle. (COSP)

Le conseil d'établissement de l'**école de l'Amitié**, lors de son assemblée ordinaire du 21 octobre 2025, a approuvé la résolution numéro CÉ-DLA_2526/021.

ATTENDU que, conformément à l'article 461 de la *Loi sur l'instruction publique*, des apprentissages obligatoires sont prescrits en orientation scolaire et professionnelle pour tous les élèves du 3^e cycle du primaire pour l'année scolaire 2025-2026;

ATTENDU que les conditions et modalités d'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle proposées par le directeur d'école ont été élaborées avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU, que conformément à l'article 85 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'établissement doit approuver les conditions et modalités de l'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour tous les élèves du 3^e cycle du primaire pour l'année scolaire 2025-2026;

Il est proposé par Mme Sabrina Desroches

D'APPROUVER la proposition des conditions et modalités de l'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour le 3^e cycle du primaire pour l'année scolaire 2025-2026, conformément au tableau ci-joint.

12. Parole à/au

12.1 Président

M. Éric Blanchette, membre parent et président du CÉ, demande l'avis des membres en lien avec la qualité des photos scolaires 2025-2026. Il a été décidé de prendre le temps de trouver d'autres options de photos et d'apporter le point à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

12.2 Membres parents

12.3 Personnel de l'école

Mme Nicole Martin mentionne que nous avons un beau début d'année et qu'avec les actions mises en place, il y a eu une diminution de la violence. Enfin, elle nomme que le service de garde a une belle organisation.

12.4 Direction

La direction de l'école, Mme Pascale Danis, fait un suivi pour chorale sur le lac.

Mme Danis fait aussi un suivi sur la cour d'école (patinoire et module de jeux). Elle a communiqué avec la ville pour créer un partenariat, mais étant en élection, une nouvelle demande devra être faite après le 2 novembre prochain.

Il est proposé par Mme Sabrina Desroches qu'une résolution soit présentée au conseil de ville le 18 novembre prochain.

Considérant que le module de jeux situé sur le terrain de l'école de l'Amitié est un espace utilisé non seulement par les élèves durant les heures scolaires, mais également par les citoyens de Saint-Placide les soirs, les fins de semaine et durant la période estivale ;

Considérant que cet espace de jeux constitue un lieu de rassemblement et de loisirs pour les familles de la communauté, contribuant ainsi à la qualité de vie et au dynamisme du quartier;

Considérant que des réparations sont nécessaires afin d'assurer la sécurité et la pérennité du module de jeux ;

Considérant que le financement de ces réparations représente un enjeu important pour l'école de l'Amitié;

Il est proposé par Mme Sabrina Desroches que le conseil d'établissement de l'école de l'Amitié demande officiellement à la Ville de Saint-Placide de contribuer financièrement aux coûts de réparation du module de jeux, en reconnaissance de l'usage communautaire qui en est fait ;

Il est également résolu que cette résolution soit transmise à la Ville de Saint-Placide soulignant l'importance de ce partenariat pour le bien-être des enfants et des familles du secteur.

19 Correspondances

-aucune correspondance-

20 Période de questions

21 Levée de l'assemblée

Le président, M. Éric Blanchette, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par_Mélanie Charlebois-Morin DE LEVER la séance à 20h38.

Adopté
CÉ-DLA-2526/022

Le président
Éric Blanchette

La directrice
Pascale Danis

Secrétaire
Nicole Martin